

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/11/2024 - 9382 - 1998 B 00102 - 417 913 886 - 3 BDA EXPRESSO

Désignation de l'entreprise : SARL 3 BDA EXPRESSO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise Rue du Poumet ZA EUROLACO 64170 ARTIX		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 1 7 9 1 3 8 8 6 0 0 0 3 8		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/10/2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC				
	Frais de développement * CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	28277	AG	28277			
	Fonds commercial (I) AH	1180466	AI	1180466			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
	Terrains AN		AO				
	Constructions AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2006292	AS	1389591	616701		
	Autres immobilisations corporelles AT	386361	AU	323389	72972		
	Immobilisations en cours AV		AW				
	Avances et acomptes AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
	Autres participations CB	3000	CV		3000		
	Créances rattachées à des participations BB		BC				
	Autres titres immobilisés BD	3095	BE		3095		
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières * BH	11685	BI		11685			
TOTAL (II) BJ		3629178	BK	1741258	1887920		
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	124158	BM		124158		
	En cours de production de biens BN		BO				
	En cours de production de services BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis BR		BS				
	Marchandises BT	418078	BU		418078		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	551	BW		551		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	464732	BY	7489	457242		
	Autres créances (3) BZ	1318603	CA		1318603		
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE				
	Disponibilités CF	223813	CG		223813		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	76961	CI		76961		
	TOTAL (III) CJ	2626898	CK	7489	2619409		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	3363			3363		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Écarts de conversion actif * (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	6259441	IA	1748748	4510693		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL 3 BDA EXPRESSO		Néant ☐ *	
				Exercice N 31032024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....850000..)			DA	850000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	31373
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	-81253
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	150206
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	950326
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	1797
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1810048
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	18634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	715591
	Dettes fiscales et sociales			DY	580832
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	150586
	Autres dettes			EA	280376
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2500
TOTAL (IV)			EC	3560366	
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4510693	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2299267	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	466639	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1. Faits caractéristiques

1.1. Évènements principaux

Évènements principaux de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Historique des événements concernant le groupe

A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société 3BDA EXPRESSO a intégré le groupe fiscal composé de la société mère TOFFOLI CROISSANCES et d'elle-même.

Le 24/03/2014, la société 3BDA EXPRESSO a absorbé la société 3BDA OCS par fusion simplifiée. Lors de cette fusion, la totalité du patrimoine de la société 3BDA OCS a été apporté à la société 3DA EXPRESSO ; la valeur de l'actif net apporté s'élevait à 823 000 euros.

Le 28/03/2014, la société 3BDA GROUPE a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) au profit de la société TOFFOLI CROISSANCES.

Cette opération a entraîné la dissolution sans liquidation de la société 3BDA GROUPE et a généré un mali de fusion pour 878 754,64 €.

Le 23/02/2021, la société 3BDA EXPRESSO a absorbé la société ALPHADIS, le mali de fusion (compte 207100) s'élevait à 162 239,09 euros

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

Etat de l'actif immobilisé (brut)

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle

Principaux mouvements de l'exercice

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 212 401	-	3 657	1 208 744
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 864 053	213 650	71 411	2 006 293
	Installations générales, agencements, aménagements divers	220 265	15 456	5 640	230 082
	Matériel de transport	54 897	2 026	-	56 923
	Matériel de bureau et mobilier informatique	116 794	5 750	13 188	109 356
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		2 256 010	236 883	90 239	2 402 654
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	3 000	-	-	3 000
	Autres titres immobilisés	3 095	-	-	3 095
	Prêts et autres immobilisations financières	10 707	979	-	11 686
TOTAL IV		16 802	979	-	17 781
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		3 485 213	237 861	93 896	3 629 179

Tableaux des amortissements

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions, logiciel : brevets : 1 à 3 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 1 à 10 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 1 à 5 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans ;
- Mobilier : 2 à 10 ans.

La société pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscal.

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	28 277	-	-	-	-	28 277
Corporelles	1 486 736	256 191	-	29 946	-	1 712 981
Financières	-		-		-	-
TOTAL	1 515 013	256 191	-	29 946	-	1 741 258

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du premier entré, premier sorti.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.



Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	94 937
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	80 638
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	175 575

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		11 686	-	11 686
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		8 343	8 343	-
	Autres créances clients		456 390	456 390	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1 710	1 710	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	50 149	50 149	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		1 148 476	1 148 476	-
	Débiteur divers		118 269	118 269	-
Charges constatées d'avance		76 961	76 961	-	
TOTAL			1 871 983	1 860 297	11 686

2.2. Passif

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	850 000	-	-	850 000
Primes, réserves et écarts	31 374	-	-	31 374
Report à nouveau	-217 406	136 153	-	-81 253
Résultat	136 153	14 053	-	150 206
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	800 120	150 206	-	950 326

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Capital

Le capital s'élève à 850 000 euros et est composé de 1 648 parts sociales.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Dettes financières et autres dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 797	1 797	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	466 639	466 639	-	-
- A + d'1 à l'origine	1 343 409	249 877	990 953	102 580
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	715 592	715 592	-	-
Personnel et comptes rattachés	135 975	135 975	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	371 753	204 186	167 567	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	66 579	66 579	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	6 525	6 525	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	150 586	150 586	-	-
Groupe et associés	18 635	18 635	-	-
Autres dettes	280 377	280 377	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 500	2 500	-	-
TOTAL	3 560 367	2 299 267	1 158 520	102 580

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	129 341
Charges sociales provisionnées	35 312
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 797
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	13 164
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	38 566
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	989
Sécurité sociale	1 360
Autres charges fiscales	5 222
Divers	-
TOTAL	225 750

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	5 897 172	-	5 897 172
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	357 717	-	357 717
Chiffre d'affaires net	6 254 890	-	6 254 890

4. Engagements hors bilan

4.1. Engagements financiers donnés et reçus

	Engagements donnés	Engagements reçus
Cautions	-	761 800
Garanties	-	870 838
Engagements assortis de sûretés réelles	1 291 800	-
TOTAL	1 291 800	1 632 638

Dont concernant :	Montants
Les dirigeants	699 584
Les autres entreprises liées	-

4.2. Engagements de retraite et avantages assimilés

La convention collective de la société 3BDA EXPRESSO prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : **63 391 euros**.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 3,18% ;

- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres, 67 ans pour les cadres.

4.3. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Montants
Valeur des biens à la date du contrat de crédit-bail	1 103 862
Montant des redevances de l'exercice	206 712
Dotation théorique aux amortissements de l'exercice	166 387
Valeur résiduelle (crédit-bail mobilier)	89 365
Redevances / loyers restant à payer (crédit-bail mobilier)	696 412

3BDA EXPRESSO
Société à Responsabilité Limitée à Associé unique
Au capital de 850.000 euros
Siège social : Zone Artisanale Eurolacq – Rue du Poumet
64170 ARTIX
RCS PAU 417 913 886

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt septembre, au siège social.

La Société TOFFOLI CROISSANCES, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 660.500 euros ayant son siège social à NAVARRENX (64190) – 31 Rue du Faubourg Saint Germain, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 523 585 065, représentée par Monsieur Pierre TOFFOLI, agissant en qualité de Gérant.

Propriétaire de la totalité des 1.648 parts de 515,77 euros composant le capital social de la Société 3BDA EXPRESSO,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été établis par Monsieur Pierre TOFFOLI, Gérant non associé.

Les comptes annuels de l'exercice ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus au gérant ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 150.206,10 euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.



L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 20.036 euros (article 39-4 du Code Général des Impôts).

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 136.152,64 euros, de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice **150.206,10 euros**

Affectation du résultat

- 5% du bénéfice à la réserve légale **7.510,31 euros**
- Le solde sur le poste « report à nouveau » **142.695,79 euros**

Après affectation du bénéfice de l'exercice au poste « report à nouveau », ce poste est porté de – 81.253,96 euros à 61.441,83 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME DECISION

Conventions réglementées

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

Une convention en date à ARTIX du 8 avril 2016, conclue entre la Société TOFFOLI CROISSANCES et la Société 3BDA EXPRESSO, prévoit expressément les refacturations suivantes entre les deux sociétés :

- Non rémunération du compte courant de Monsieur Pierre TOFFOLI qui s'élève au 31 mars 2024 à la somme de 357,59 euros.
- Poursuite de l'avance en trésorerie de la Société 3 BDA EXPRESSO à la Société TOFFOLI CROISSANCE d'un montant de 1.088.499,17 euros. Cette avance a été rémunérée au titre de l'exercice 2023/2024 au taux d'intérêt de 5,88 %, soit 59.977,31 euros d'intérêts.



- L'intégralité de la rémunération de Madame Kathy TOFFOLI, salariée de la Société TOFFOLI CROISSANCES, qui a notamment pour mission l'assistance en management, la gestion commerciale, la gestion des flux financiers des sociétés filiales de la Société TOFFOLI CROISSANCES, ainsi que la gestion des contrats clients et le suivi des ressources humaines a été refacturée par la Société TOFFOLI CROISSANCES à la Société 3BDA EXPRESSO, ainsi que la prise en charge de l'avantage en nature octroyé à Kathy TOFFOLI relatif à l'utilisation du véhicule COUNTRY MAN valorisé à 7.392 euros ;
- Les cotisations sociales, mutuelle et prévoyance, attachées à la rémunération de Madame Kathy TOFFOLI ont été refacturées par la Société TOFFOLI CROISSANCES à la Société 3BDA EXPRESSO ;

La méthode de facturation est la suivante :

L'ensemble de ces postes est majoré de 5 % et refacturé par la Société TOFFOLI CROISSANCES à la Société 3BDA EXPRESSO.

Montant facturé au titre de l'exercice 2023/2024 : 68.544 € H.T.

QUATRIÈME DECISION

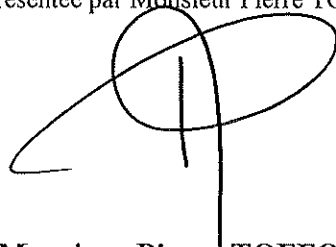
Pouvoirs en vue des formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

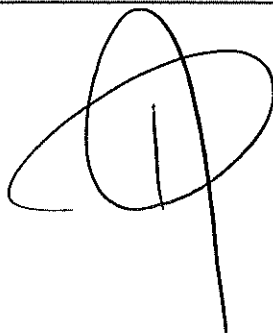
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La Société TOFFOLI CROISSANCES

Représentée par Monsieur Pierre TOFFOLI

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.

Monsieur Pierre TOFFOLI

A stylized handwritten signature in black ink, identical to the one above, consisting of a large loop and a vertical stroke.